

Canton d'Agon-Coutainville

Commune d'Agon-Coutainville

Le Maire d'Agon-Coutainville ;

VU les terrains de rugby et de football de la commune d'Agon-Coutainville ;

VU les conditions météorologiques de ces derniers jours ;

### **A R R E T E**

**ARTICLE 1er** : Le présent arrêté annule et remplace l'arrêté 220/2022 en date du 17 août 2022.

**ARTICLE 2** : Les entrainements et matchs sont autorisés sur les terrains de rugby et sur le terrain annexe de football de la commune d'Agon-Coutainville à compter du mercredi 7 septembre 2022.

**Le terrain d'honneur de Football reste fermé jusqu'à nouvel ordre.**

**ARTICLE 3** : La Secrétaire Générale, le Commandant de la Brigade de Gendarmerie, le Garde Municipal, le Président du F.C.A.C et le Président du RCPC sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

A Agon-Coutainville, le 7 septembre 2022

Le Maire,

Christian DUTERTRE

